



Consentement éclairé paiement hospitalisation

Par **Apzo**, le **18/09/2025** à **20:58**

Bonjour, j'espère que vous pourrez m'éclairer. Je m'excuse d'avance pour le pavé j'ai essayé d'être complet et synthétique.

J'ai été hospitalisé en clinique psy le 16/09/2024 pour une dépression sévère. Je suis sorti le 06/06/2025.

J'ai d'abord été en chambre simple jusqu'à février 2025, puis en chambre double.

De septembre à décembre inclus j'ai reçu des factures importantes qu'on me disait de transmettre à ma mutuelle pour le remboursement. Les démarches administratives sont compliquées pour moi, je n'y comprends rien donc je fais confiance à ce qu'on me dit. Or, il se trouvait que ma mutuelle ne prend en charge que 30 jours par ans. Ainsi pendant 2 mois et demi (de mi octobre à fin décembre) j'étais en chambre simple sans être couvert par ma mutuelle. La facture est donc énorme (2700€/mois).

Précisions: j'ai 26 ans, je suis en arrêt maladie avec un salaire bas (1850€ brut), je n'ai pas d'autre ressources que mes indemnités journalières. En aucun cas j'aurai en connaissance de cause accepté l'idée de payer une chambre simple sans être couvert.

J'ai demandé à la clinique tous les documents par rapport à mon hospitalisation. Voici ceux qui concernent le sujet en question.

- les conditions d'hospitalisation. Il est écrit que j'ai pris connaissance des tarifs, coûts, suppléments etc et que je m'engage à payer
- formulaires de demande de chambre particulière le 16/09, le 06/11, le 16/12. (Plusieurs formulaires car j'ai eu des sorties exceptionnelles. Pas à cause de changement de prise en charge par ma mutuelle. Il y est mentionné le coût journalier de la chambre simple et le fait que je me suis renseigné auprès de ma mutuelle sur la prise en charge de la chambre simple...
- attestation de prise en charge hospitalière de la mutuelle envoyé à la clinique le 04/09/2024, 15/10/2024, 31/10/2024... Jusqu'à ma sortie en juin 2025
- attestation de prise en charge hospitalière de la mutuelle envoyé à moi le 05/10/2024.

En toute transparence je ne comprends rien à ces courriers. J'ai demandé à la clinique si

j'étais couvert à la lecture de l'attestation de prise en charge que j'avais reçu, on m'a dit oui, j'ai signé et ... Je me retrouve avec près de 7000€ à ma charge.

Merci d'avance pour vos éclairages et conseils sur ma situation et ce que je peux faire

Matthieu